

PROCES-VERBAL de la séance  
du CONSEIL MUNICIPAL de CHIEULLES

L'an deux mil vingt et un le treize juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BALLARINI, Maire.

Nombre de Conseillers élus : 11

en fonction : 10

Présents : 8

procuration de vote : 1

Date de la convocation : 06/07/2021

Présents :	BALLARINI Jean-Louis, ECKENFELDER René, SEVESTRE Nicole, BERTRAND Pierre, ARTISSON Michel, KALMES Gautier, BOHRER-JAUZE Edith, LURION Alain
Procuration :	POINSIGNON-COSTA Martine procuration à SEVESTRE Nicole
Absente :	RESELLI Fabienne

Le Conseil Municipal désigne Nicole SEVESTRE, secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h35

DCM 2021/27 : Approbation du compte rendu de la séance du 14/04/2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- D'approuver le compte-rendu de la séance du 14/04/2021

DCM 2021/28 : Modification des statuts de Metz Métropole- changement de dénomination de Metz Métropole en EUROMETROPOLE de Metz et transfert de la gestion des routes départementales

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 10 mai 2021 approuvant la modification des statuts de Metz Métropole afin de tenir compte :

- du changement de dénomination de Metz Métropole en EUROMETROPOLE de Metz,
- de la gestion par Metz Métropole, à l'intérieur de son périmètre, en lieu et place du Département de la Moselle, des routes classées dans le domaine public routier départemental, ainsi que de leurs dépendances et accessoires, dont le transfert interviendra au 1<sup>er</sup> juin 2021, sous réserve de la prise de l'arrêté préfectoral emportant le transfert des servitudes, droits et obligations correspondants ainsi que le classement des routes transférées dans le domaine public de la Métropole,

VU la notification par courrier de Monsieur le Président de Metz Métropole en date du 26 mai 2021,

CONSIDERANT que cette modification statutaire est subordonnée à l'accord du Conseil Municipal,

- Approuve la modification des statuts de Metz Métropole

DCM 2021/29 : Projet de modification des circonscriptions territoriales de l'Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Moselle

Monsieur le Maire fait lecture du modèle de délibération reçu du bureau des cultes de la Préfecture. Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité des voix :

- Emet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de la Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de la Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne.
- Emet également un avis favorable au changement de nom de l'inspection de la Petite Pierre en inspection Alsace Bossue-Moselle.

### **Informations diverses :**

Le Maire présente le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Metz Métropole.

Suite aux débats autour des quatre ambitions, des précisions ont été apportées notamment :

- Autour de la thématique mobilité et plus précisément les pistes cyclables ainsi que les transports collectifs entre le village et le PEM.
- Sur le fait que la commune ne peut pas répondre favorablement aux demandes formulées par de nouveaux ménages afin de rester en conformité avec le PLH et le SCOTAM.

La séance est levée à 21h00